

## A propos des communautés Ecclesia Dei

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [In memoriam](#), [Questions et analyses](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 2 août 2017



Dans le numéro de Juillet-Aôut 2017 (n°294) de [La Nef](#), Mgr Rey, évêque de Fréjus-Toulon, évoque **les fruits du Motu Proprio Summorum Pontificum dans son diocèse** et il évoque également les communautés sacerdotales dites Ecclesia Dei :

**La Nef : Comment analysez-vous la situation des instituts dits « Ecclesia Dei », particulièrement ceux formant des prêtres séculiers : les voyez-vous comme des nostalgiques du passé qu'il faut accueillir par charité ou comme une chance pour l'Église ? Et l'Église, par la voix des évêques notamment, a-t-elle un rôle à jouer pour les orienter, comme pour toutes les nouvelles communautés, notamment dans un sens d'acceptation de la célébration de la forme ordinaire ?**

Mgr Rey : Je pense que la perception que beaucoup de personnes ont de ces communautés n'est pas juste. Il faut reconnaître que certaines personnes, au sein des communautés, ont naguère beaucoup souffert. Mais je me réjouis de ce que, loin de se figer sur le passé, des nouvelles générations de prêtres et de religieux apparaissent au

sein de ces communautés parce qu'elles y ont rencontré le Christ. Ce n'est pas de la nostalgie. Elles témoignent de ce que le pape Benoît XVI a écrit dans la lettre d'accompagnement de *Summorum Pontificum* : « Ce qui était sacré pour les générations précédentes reste grand et sacré pour nous, et ne peut à l'improviste se retrouver totalement interdit, voire considéré comme néfaste. Il est bon pour nous tous, de conserver les richesses qui ont grandi dans la foi et dans la prière de l'Église, et de leur donner leur juste place. »

Comme évêque, mon rôle est d'assurer avec ces communautés le lien de la communion ecclésiale, d'éviter l'isolement ou le risque de dérives sectaires qui existent partout. Mais cette communion passe par la proximité, par la célébration de la liturgie et des sacrements pour elles. C'est le rôle de chaque évêque dans son diocèse.

L'Église autorise l'existence d'instituts dont les membres ne célèbrent pas eux-mêmes la nouvelle liturgie, et je respecte cela. Mais cela implique aussi de leur part le même respect pour les autres prêtres. Il ne s'agit pas de condamner tout débat, mais de demander que cela se fasse respectueusement, fraternellement et de façon constructive.